

L'Agrion de Mercure

- *Coenagrion mercuriale* -



Espèce invertébrée
Code Natura 2000 :
UE 1044



L'agrion de Mercure est une libellule zygoptère, de la famille des coenagrionidés (*coenagrionidea*).

Dans les milieux aquatiques présentant divers types d'habitats (eau courante et eau stagnante), cette libellule peut être confondue avec d'autres espèces du genre *Coenagrion*.

IDENTIFICATION

Le corps de l'agrion de Mercure est bleu et noir chez les mâles et habituellement vert et noir chez les femelles. Le second segment abdominal du mâle est orné d'un dessin noir dorsal en forme de tête de taureau ou de Gaulois casqué. Le sixième segment est également caractéristique avec à peu près autant de noir que de bleu. Ce sont ces deux critères qui facilitent l'identification de cette espèce parmi les nombreuses autres ressemblantes. Les femelles sont généralement verdâtres avec la face dorsale de l'abdomen entièrement noire. Les larves sont de type zygoptère : elles possèdent une forme grêle et allongée et trois lamelles caudales. Elles sont très difficiles à identifier.



Femelle d'agrion de Mercure

BIOLOGIE

Activité

A la suite de sa métamorphose, le jeune adulte (imago) s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire. Il s'agit de la période de maturation sexuelle. Puis les adultes investissent les zones de reproduction et s'en éloignent peu.

Régime alimentaire

Larves et adultes sont carnassiers. Les larves se nourrissent de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés qu'elles trouvent sous l'eau. Les adultes, en revanche, attrapent au vol les petits insectes passant à proximité.

Cycle de vie et Reproduction

Après la reproduction, les femelles, accompagnées par les mâles, insèrent leurs œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines. Il arrive que le couple descende entièrement sous l'eau. L'éclosion a lieu quelques semaines après la ponte. Le développement larvaire s'effectue en 12 à 13 mues et, habituellement, en une vingtaine de mois. L'espèce passe donc deux hivers au stade larvaire dans la vase et au sein de la végétation immergée. Les adultes apparaissent dès avril en région méditerranéenne, les émergences s'étalent sur une durée assez longue en été et la période de vol se poursuit jusqu'en août.

Habitat

L'agrion de Mercure est une espèce vivant dans les eaux courantes bien ensoleillées. Ainsi, elle colonise les milieux courants permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées, situées dans les zones bien ensoleillées et assez souvent en terrains calcaires. La végétation est constituée par les laiches, joncs, glycéries, menthes, berles, callitriches, cressons, roseaux, etc. L'agrion de Mercure peut passer inaperçu du fait de la discrétion de ses habitats larvaires et des effectifs réduits.



Tandem mâle et femelle



Cœur copulateur

HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Les tronçons de cours d'eau à dynamique naturelle et semi-naturelle dont la qualité de l'eau ne présente pas d'altération significative sont susceptibles d'être concernés par cette espèce.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

En Europe moyenne et méridionale, l'agrion de Mercure peut être observé en Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Slovaquie, Roumanie, Italie, Espagne et Portugal. Cette espèce est bien répandue en France, parfois même localement abondante. L'agrion semble cependant plus rare dans le nord du pays mais les recherches odonotologiques paraissent beaucoup moins nombreuses et systématiques.

CONSERVATION

Menaces

Comme la majorité des odonates, l'agrion de Mercure est sensible aux perturbations liées à la structure de son habitat, à la qualité de l'eau et à la durée de l'ensoleillement du milieu. Ainsi, les causes de sa régression sont :

- le curage, la rectification, la canalisation et la pollution des petits cours d'eau ;
- l'intensification de l'élevage bovin qui induit une banalisation, une eutrophisation, un piétinement et une destruction de ses biotopes ;
- le fauchage, s'il est réalisé dans de mauvaises conditions ;
- un boisement trop dense qui conduit à un ombrage trop important.

Mesures de conservation

Les modes de gestion et de restauration préconisés pour les milieux d'eau courante paraissent, d'une manière générale, favorables à l'agrion de Mercure.

Toutefois, si des facteurs défavorables sont clairement identifiés (pollution de l'eau, fermeture du milieu, etc.), il conviendra de prendre les mesures conservatoires adaptées. Dans le cas de micro-habitats et s'il s'agit d'une population isolée, il est nécessaire d'intervenir manuellement en conservant intacte au moins une partie du milieu.

Dans tous les cas, il est essentiel de ne pas perturber la totalité de la population (imago, larves) afin de permettre une recolonisation rapide du secteur restauré.

STATUT DE L'ESPECE

L'agrion de Mercure bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Habitat Faune Flore : annexe II
- Convention de Berne : annexe II
- Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire français (protection stricte)

Enfin l'agrion de Mercure bénéficie également de statut de rareté :

- Liste rouge mondiale de l'IUCN (classé « quasi menacé »)
- Liste rouge des insectes de France métropolitaine (classé « en danger »)



Zoom sur le deuxième segment de l'abdomen du mâle, la tâche est en forme de tête de taureau

ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

Sur le site Natura 2000, un seul individu a été observé en 2006 bien que de nombreux secteurs soient favorables à l'implantation de l'espèce. Une étude approfondie sur les cours d'eau du site a permis de localiser précisément ces secteurs. D'autres zones pourraient devenir favorables sous réserve de faire quelques actions de gestion.

LOCALISATION SUR SITE



Sources du document :

- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 7)
- Livres : Les libellules de France, Belgique et Luxembourg, D. Grand et J.-P. Boudot, éditions biotope